

RECRUTEMENTS SAISONNIERS 2023

Dans le cadre de la préparation de la **saison 2023**, la commune de LEGE-CAP FERRET envisage de recruter son personnel saisonnier pour les périodes des mois de **juillet et août** au sein du service de la Police municipale :

- **14 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) Police Municipale**
- **8 Agents Temporaires de Police Municipale (ATPM)**

Ce profil nécessite une aptitude à la **communication** auprès des administrés et une connaissance de la commune.

Les personnes souhaitant postuler sur ce poste assureront les missions suivantes :

- Assurer une surveillance de la voie publique (déplacement pédestre, vélo électrique et scooter) : contrôle et verbalisation du stationnement payant
- Assurer la surveillance des cales de mise à l'eau
- Contrôler les dépôts sur voie publique
- Accompagner les agents de la Police Municipale à pied ou en VTT (dans leurs missions de surveillance de la voie publique et de surveillance des manifestations)
- Accueil physique et téléphonique (renseigner et orienter, recueillir les doléances des administrés)
- Informer et orienter les usagers de la voie publique sur les conditions de circulation de manifestations
- Contrôle de l'occupation du domaine public

MISSIONS PRINCIPALES :

- Surveillance de la voie publique : stationnement payant, police de l'environnement
- Point de surveillance lors de manifestations
- Police de proximité
- Vidéo opérateur
- Les horaires de travail seront planifiés par roulement du lundi au dimanche soir (35h hebdomadaires)
- Disponibilité, horaires irréguliers, travail le week-end, jours fériés **et de nuit**
- être majeur
- titulaire du permis B

Une lettre de motivation accompagnée d'un CV devra être adressée à :

Monsieur le Maire
79 avenue de la Mairie
33950 LEGE CAP FERRET

Ou par mail à l'adresse suivante : pm.secretariat@legecapferret.fr